



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je soussigné, directeur général de la Ville de CandiAc, donne avis à tous les citoyens concernés que le conseil de la Ville de CandiAc étudiera le 15 mai 2017 à 19 heures, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, CandiAc, Québec, une demande de dérogation mineure pour la propriété située au 95, boulevard Montcalm Nord, sur le lot 5 854 293.

La demande présentée a pour but d'autoriser :

- l'installation de climatiseur unitaire sur les balcons et les terrasses alors que le *Règlement 5000 de zonage* exige, pour les classes d'usages H-3 et H-4, que ce type d'équipement soit installé sur le toit ou intégré au bâtiment.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à CandiAc, ce 21 avril 2017.

Monsieur David Johnstone
Directeur général
Direction générale, Ville de CandiAc